

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présents : 39

N°224

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 NOVEMBRE 2018

**L'AN deux mille dix huit, le 21 novembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 14 novembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19 heures sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, SANON Guillaume, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamilia, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Laurence GRARE

Madame Danielle MARINO

Monsieur Patrick LE HYARIC

Madame Hana RABAH

Monsieur Jean-Yves VANNIER

Monsieur Rachid ZAIRI

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Anthony DAGUET

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Monsieur Pascal BEAUDET

Madame Mériem DERKAOUI

Madame Thérèse MBONDO

Monsieur Daniel GARNIER

Monsieur Damien BIDAL

---

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

---

Direction Générale Adjointe Solidarités et Proximité/ Direction de la Petite Enfance/

**OBJET : Avenant n°1 à la Convention de Prestation de Service Relais Assitant(e)s Materne(le)s entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis et la Commune d'Aubervilliers**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la convention d'Objectifs et de Financement relative à la Prestation de Service du Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM), signée le 3 août 2015, entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Seine Saint Denis et la Commune d'Aubervilliers ;

**Vu** le projet de l'avenant n°1, intégrant le financement d'un Equivalent Temps Plein d'Animation supplémentaire portant le nombre de postes financés à 3 pour un montant de 20 281€ et, d'autre part, une bonification de la prestation de service RAM (Pso) de 3 000€ pour les RAM, sous réserve que la Commune s'engage dans au moins une des trois missions suivantes :

- 1- Accompagner les familles dans la recherche d'un mode d'accueil (traitement de la demande d'accueil des familles formulées directement sur le site mon-enfant.fr) ;
- 2- Promouvoir l'activité des assistants maternels (proposer aux assistants maternels en sous activité un accompagnement en vue d'améliorer leur employabilité) ;
- 3- Favoriser les départs des assistants maternels en formation continue.

**Vu** le budget communal ;

**Considérant** que la Commune d'Aubervilliers s'engage dans les trois missions supplémentaires susvisées.

Adoption à l'unanimité par 46 pour

**DELIBERE :**

**APPROUVE** la Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de Prestation de Service Relais Assistants Maternels (RAM), conclu pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018, tel que celui-ci figure en annexe.

**AUTORISE** la Maire à signer ledit avenant n°1.

**DIT QUE** la recette supplémentaire allouée par la Caisse d'Allocation Familiale de la Seine Saint Denis sera inscrite au budget communal 2018 sur l'imputation suivante :

service	chapitre	article	fonction	code dispositif
903	74	7478	64	PSO RAM

Reçu en préfecture le : 23/11/18  
 Publié le : 23/11/18  
 Certifié exécutoire : 23/11/18

Pour la Maire,  
 l'Adjoint(e) délégué(e),

Leila TLILI

